



Ad. E.

Me DENIS MONDOR, Ad. E.
Mondor Rougeau Lambert Leborgne
Montréal

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Monsieur le bâtonnier Denis Mondor est associé du cabinet. Il pratique en droit criminel.

CONTRIBUTION

Me Mondor a été conseiller du Barreau de Montréal (2001-2003), puis bâtonnier du Québec en 2004-2005. ●

Il préside le Comité sur la gouvernance du Barreau du Québec depuis 2005 et représente le Barreau de Montréal au Comité de la pratique privée du Barreau du Québec.

● Il a été membre du Comité de liaison avec la Cour municipale du Barreau de Montréal. ● Il a de plus enseigné en droit criminel à l'École du Barreau.

RAYONNEMENT

Impliqué depuis 1990 à l'Association des avocats de la défense de Montréal, il a participé à la création de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense. Il y a été trésorier (1990-1999), vice-président et président (2002-2003). Il siège au Conseil des diplômés de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.